

2026-026



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 février 2026 – Délibération n°026

Convocation envoyée,
affichée le : 12/02/2026

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 19
Pouvoirs : 3
Votants : 22
Absents : 6

Résultats :

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le :**

Objet : CREATION D'UNE DISTINCTION HONORIFIQUE DE « CITOYEN D'HONNEUR DE LA COMMUNE » ET PREMIERE ATTRIBUTION

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS
Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie -
BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe -
CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS
Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - GROS Edmond -
JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aurélien -
MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc -
TAJAN Isabelle.

Absents : BORIE Nina - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à
CAPUS Françoise) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick)
- FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi (pouvoir à
SAHUQUET Jean-Marc) - MULLER Geoffroy - MURET Yvain -
RAGOT Annie ;

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose que lors de l'incendie survenu au domicile de Madame Costecalde Renée, Messieurs Pascal Saleil, Alexis Mercier et Laurent Cabirou sont intervenus spontanément et avec un sang-froid exemplaire afin de lui porter secours, alors que la maison était en proie aux flammes. Cette intervention courageuse, réalisée au péril de leur propre sécurité, a permis de porter assistance à Madame Costecalde Renée dans des circonstances particulièrement dangereuses.

Ces actes de bravoure et d'altruisme constituent un comportement citoyen exemplaire et méritent une reconnaissance officielle de la part de la collectivité. Il est ainsi proposé au Conseil municipal de créer la distinction honorifique de « Citoyen d'honneur de la commune » et de l'attribuer à Messieurs Pascal Saleil, Alexis Mercier, Laurent, Joan et Michel Cabirou ainsi qu'à Madame Laurence Cabirou.

Après avoir entendu l'exposé,

2026-026

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : DE CREER une distinction honorifique dénommée « Citoyen d'honneur de la commune », destinée à reconnaître publiquement les administrés s'étant distingués par des actes exceptionnels de courage, de solidarité ou de civisme ;

ARTICLE 2 : D'ATTRIBUER le titre de « Citoyen d'honneur de la commune » à :

- Monsieur Pascal Saleil,
- Monsieur Alexis Mercier,
- Monsieur Laurent Cabirou,
- Monsieur Joan Cabirou,
- Monsieur Michel Cabirou,
- Madame Laurence Cabirou,

pour leur intervention courageuse et exemplaire lors de l'incendie du domicile de Madame Costecalde Renée ;

ARTICLE 3 : DE PRECISER que cette distinction est honorifique et ne donne lieu à aucun avantage matériel ;

ARTICLE 4 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond Gros

Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

